

Certificat de situation administrative

(Articles L.322-2 et R.322-4 du code de la route)

Identification du véhicule

Numéro d'immatriculation du véhicule	FJ-660-FM
Date de première immatriculation du véhicule	13/09/1996
Numéro VIN du véhicule (ou numéro de série)	V*****3
Marque	RENAULT

Situation Administrative du véhicule

Opposition au transfert du certificat d'Immatriculation (OTCI)	Non
Immatriculation suspendue	Non
Opposition véhicule endommagé	Non
Immatriculation annulée	Non
Procédure de réparation contrôlée	Non
Véhicule volé	Non
Déclaration valant saisie	Aucune
Certificat d'immatriculation volé	Non
Gage	Aucun
Certificat d'immatriculation perdu	Non
Certificat d'immatriculation duplicata	Non

Historique du véhicule

16/07/2020 Changement de titulaire
08/03/2020 Cession (vente)
31/07/2019 Changement de titulaire
31/07/2019 Conversion au nouveau format d'immatriculation
13/09/1996 Première immatriculation d'un véhicule neuf

Certificat attestant la situation administrative au :

mardi 08 octobre 2024 (génééré le mercredi 09 octobre 2024 à 22:53)

La valeur du certificat de situation administrative détaillé ne saurait excéder 15 jours, les données étant susceptibles d'évoluer. Le QR code ci-contre renvoie au site <https://histovec.interieur.gouv.fr> - il permet de vous assurer de la conformité des informations retranscrites et de leurs mises à jour. Ce code sera disponible jusqu'au changement de titulaire et au plus tard jusqu'au 08 novembre 2024. Au-delà, un nouveau rapport devra être généré.

